

Pass Ile de Loisirs / Jablines

Pass Jablines / Ile de Loisirs

Passeport pour l'Île de loisirs de Jablines

Du 1er juin au 2 septembre

Se baigner, monter à cheval, essayer le téléski nautique, naviguer ou tout simplement profiter de la plage... Autant d'activités à pratiquer l'été sur l'Île de loisirs de Jablines... L'Ile de Loisirs de Jablines-Annet est ouverte toute l'année.

En 2020, son accès est payant :

- tous les jours jusqu'au 31 août,
- week-end jusqu'au 6 septembre;
- lors de journées dites "exceptionnelles" (Cf. règlement intérieur de l'Île de Loisirs).

Son accès est libre pour les moins de 3 ans et les autres jours de l'année.

En habitant Thorigny, vous pouvez profiter avec vos enfants de cette base nautique et équestre à un tarif préférentiel. Il vous sera remis un pass qui permet d'accéder sur l'Île.

Présentez-vous au Guichet unique -1er rue du Moustier- avec une photo et un justificatif de domicile récents ainsi qu'une pièce d'identité.

A noter qu'à compter de 2020, aucun timbre n'est à apposer sur votre carte.

Lors de chacun de vos passages, vous devez uniquement présenter celle-ci afin de valider votre entrée qui est prise en charge par la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire. Ainsi, vous accédez librement à votre Ile de Loisirs durant ses heures et dates d'ouverture.

+ d'infos : <http://jablines-annet.iledeloisirs.fr/>

GUICHET UNIQUE

Mairie de Thorigny-sur-Marne
1 rue Gambetta

SUIVEZ NOUS SUR
FACEBOOK

SUIVEZ NOUS SUR
TWITTER